



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Présentation générale

DocRendezvous est un site internet destiné aux Patients pour prendre rdv avec un Professionnel de santé : ce dernier peut être identifié par une recherche de sa spécialité et ville ou bien de son nom.

DocRendezvous a été développé avec les objectifs suivants :

- Son visuel est épuré, notamment depuis un smartphone.
- La navigation y est fluide, sans cookie et intuitive : le patient n'a pas besoin de se pré-inscrire, il n'a pas de codes d'accès à retenir.
- Pratique : seuls les médecins ayant souscrit le service de DocRendezvous y figurent.
- Adapté : chaque Professionnel de santé peut personnaliser la prise de rdv par internet.

Pour les Professionnels de santé

DocRendezvous permet au Professionnel de santé

- De disposer d'une page profil contenant toutes les informations jugées utiles et, ainsi, d'une visibilité sur Internet (le Professionnel de santé peut restreindre son inscription au seul hébergement d'une page profil, sans activer la prise de rdv en ligne).
- De proposer à leurs Patients une prise de rdv en ligne 24h/24 7j/7 personnalisée en la réservant à leurs Patients ou l'ouvrant à tous, en l'étendant sur tout ou partie de leur agenda, en intégrant un lien avec le site du Professionnel, en distinguant différents types de rdv avec créneaux associés, info spécifiques...
Pour ce faire, un agenda -Agenda5, couplé à DocRendezvous- est mis à la disposition du Professionnel de santé qui pourra l'utiliser lui-même (par exemple, pour saisir des rdv).

S'inscrire sur DocRendezvous

Les Professionnels de santé souhaitant s'inscrire sur DocRendezvous sont invités à cliquer sur «ÊInscrivez-vousÊ» figurant sur la page d'accueil et à sélectionner un Partenaire, par exemple, en fonction de leur localisation géographique.

Le Partenaire proposera les services de DocRendezvous et, si le Professionnel en émet le souhait, l'accompagnera dans la mise en oeuvre (paramétrage et personnalisation de l'agenda, conseils sur les info à y faire figurer...) et lors des évolutions futures (modification de l'agenda...). Il pourra également, si le Professionnel de santé en exprime le besoin, lui proposer un accueil téléphonique. De cette manière, le Professionnel de santé bénéficiera du potentiel de DocRendezvous et de l'aide et des conseils avisés d'un professionnel proche de chez lui.

Sauf accord dérogatoire du Partenaire, l'inscription à DocRendezvous est résiliable à tout moment et sans délai d'engagement.